

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département du Bas-Rhin

MAIRIE  
DE  
**ROSENWILLER**  
67560

Tél.: 03 88 50 41 66

Fax : 09 70 06 87 93

E-mail : [mairie.rosenwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosenwiller@wanadoo.fr)

Rosenwiller, le 21 juillet 2014

## CONVOCAATION

POUR

LE CONSEIL MUNICIPAL



J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira en  
Mairie de Rosenwiller

**Le vendredi 25 juillet 2014 à 20h00**

et vous prie de bien vouloir y assister.

### ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte rendu de la séance du 20 juin 2014
2. Informations
3. DBM : Ouverture de crédits au compte 66 « charges financières » pour le paiement des escomptes sur les ventes de bois
4. Enfouissement des réseaux aériens de NUMERICABLE
5. Installation d'une cuisine dans le local associatif
6. Demande de subvention au Conseil Général pour l'aménagement du local associatif
7. Signature d'une convention avec le Conseil Général pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA)
8. Achat d'une main courante pour l'école
9. Motion de soutien à l'AMF sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
10. Divers

Le Maire  
Philippe WANTZ

P.o.



Département  
Bas-Rhin

COMMUNE DE ROSENWILLER

Arrondissement  
MOLSHEIM

Compte-rendu  
du Conseil Municipal

## Séance du 25 Juillet 2014

Nombre de Conseillers élus : 15  
Conseillers en fonction : 15  
Conseillers présents : 12

Sous la Présidence de M. WANTZ Philippe, Maire

**Membres présents** : BECHTOLD Kévin, BARABINOT Dominique, DUFFNER Laurent, EINHART Roland, FISCHER-STEGER Anne, HEINRICH Monique, HUCK Claudine Adjoint, HUCK Fernande, HUCK Jean-Georges Adjoint, MEYER Eric, WISSER Sébastien Adjoint  
**Membres excusés** : BLANSCHÉ Alain, GRAFF Claude, HUBER Agnès

Le secrétaire de séance ayant été désigné en la personne de Madame HUCK Claudine, le quorum étant atteint; le Maire remercie par avance l'ensemble des membres présents pour leur participation à cette réunion

Ouverture de la séance : 20h05

### **1 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 JUIN 2014**

Le Maire soumet aux voix le procès-verbal de la séance du 16 avril 2014 pour approbation. Le compte rendu est adopté à l'unanimité des membres présents sans observations, ni modifications.

### **2. INFORMATIONS**

• **Compte rendu réunion de chantier SDEA (16/07)** Commenté par Sébastien WISSER

L'opération de mise en service des regards de régulation sur le réseau d'eau potable de Rosenwiller avec by-pass définitif du réservoir a eu lieu ce mercredi 16/07 après-midi. Le branchement sur l'arrivée d'eau du réservoir de Rosheim s'est bien déroulé. De ce fait, le réservoir de Rosenwiller va être vidé. Dans le but d'équilibrer l'ensemble du réseau, une pression minimum de + 0,8 bar a été effectuée dans un premier temps. Dans environ un mois (mi-septembre) on vérifiera si une nouvelle augmentation de pression est nécessaire. Une pression jusqu'à 6 bars est acceptable pour le réseau. Le Maire précise que la mise hors circuit du réservoir de Rosenwiller réduit les risques de contamination d'eau potable.

D'autre part, le SDEA et la commune déplorent des manquements importants à la sécurité sur le chantier par l'entreprise SADE qui a réalisé les travaux de raccordement au réservoir (absence de barrières, port des protections individuelles, ...)

- Compte-rendu réunions SELECT'OM Commenté par Jean-Georges HUCK.  
Jean-Georges HUCK rappelle que le SELECT'OM regroupe 68 communes.

20h20 : Arrivée de Roland EINHART

- Réunion du 16 avril : Election du bureau :

Président : André AUBELE (Ernolsheim sur Bruche)

1er Vice -Président : Jean-Philippe HARTMANN (secteur Wasselonne-Marlenheim)

2ème Vice -Président : Alain HUBER (Adjoint au maire de Wisches)

3ème Vice -Président : Guy HAZEMANN (Maire de Belmont)

4ème Vice -Président : Laurence JOST (Adjointe au maire de Lutzelhouse)

5ème Vice -Président : Gilbert ECK (Adjoint au maire de Rosheim)

- Réunion du 24 juin : Principaux sujets discutés :

- Responsable technique : Sébastien SIEGEL (à contacter pour tous renseignements)

- Accès aux déchetteries : à partir du 01/09/14 accès gratuit pour les 24 premières entrées. Une personne effectue en moyenne 6 passages/an.

- Sécurité des agents : organisation des dessertes en cas de travaux dans les communes.

- Sécurité des tiers : marches arrière des véhicules interdites.

- Code de la route : capacité limitée en tonnage des ponts.

- Personnels : 60 salariés.

- Nombre de déchetteries : 8 (Boersch, Duppigheim, Marlenheim, Molsheim, Muhlbach s/Bruche, Saint-Blaise la Roche, Schirmeck/La Broque, Wasselonne)

- Porte ouverte à la déchetterie de MOLSHEIM à l'intention des élus (21 juin)

- Visite du site de la déchetterie de Molsheim

- Possibilité de location gratuite de broyeurs de végétaux à toutes les communes du secteur, moyennant la formation d'un agent (durée de la formation  $\frac{1}{2}$  journée). En automne, la commune organisera 1 ou 2 samedis durant lesquels les habitants de la commune pourront déposer leur bois pour broyage par l'ouvrier communal.

- Compte-rendu conseil d'école (01/07) Commenté par Claudine HUCK.

Le compte rendu du conseil d'école est annexé au compte-rendu du Conseil Municipal.

- Compte-rendu du Comité de gestion du Multi-Accueil Intercommunal (10/07)  
Commenté par Claudine HUCK.

Le Comité de Gestion se réunit une fois par an, ou plus si besoin. Il est animé par le Vice-Président de la CCCR en charge de la Jeunesse, M. Philippe MEYER.

Claudine HUCK rappelle que le Multi-Accueil, qui est ouvert depuis 2003, regroupe essentiellement la crèche + un lieu d'accueil enfants/parents géré par des parents + le relai Amat. Il organise des rencontres et des formations qui sont programmées régulièrement.

Composition : Mme la Directrice et Mme la Directrice-Adjointe du Multi-Accueil, des représentants du personnel, des parents, des élus. Assiste également la Coordinatrice

A l'ordre du jour :

- Le bilan pédagogique et le point sur les activités et sorties
- La présentation des actions de formation du personnel ; à titre d'exemples : accueillir un enfant handicapé, intervention du pédiatre référent sur les nouveautés en matière de vaccinations...
- Les travaux en cours et à prévoir : des travaux de maintenance (ex : réfection de la porte d'entrée) ; l'aménagement du patio sable est en cours. A prévoir : réfection de peintures intérieures, achats de tapis anti-dérapants pour la pataugeoire, aménagement de placards.
- Le bilan de fonctionnement au 31/05/14 - Rappel : Budget Prévisionnel d'environ 720 000 euros pour l'année 2014. L'essentiel des recettes provient de la CAF (400 000 euros) mais aussi des participations des parents (272 000 euros).  
A noter que le taux d'occupation est en constante progression : 84% pour le 1<sup>er</sup> semestre 2014 (83% pour la même période en 2013 et 81% en 2012). 95 enfants sont accueillis en accueil régulier et 12 en occasionnel.
- Présentation de la mission de la coordinatrice PEEJ à l'attention des nouveaux parents et élus
- Parole aux représentants du personnel et des parents qui font état de la satisfaction générale des usagers.

• Compte-rendu bilan forestier 2013 Commenté par le Maire.

Le bilan est annexé au compte-rendu du Conseil Municipal

- Le Maire propose de réunir la commission « Forêt » concernant une parcelle de la forêt communale, au GRENZOLTZ, qui n'est pas soumis à l'ONF. Il conviendra d'évaluer ensemble l'opportunité de soumettre cette parcelle à l'ONF et les coûts induits.
  - Un nouveau courrier va être envoyé à M. BALDY qui n'a pas répondu à la demande de la commune lui demandant de remettre en état le chemin dit « Route de Mollkirch ».
- Achat d'une nouvelle tondeuse. La tondeuse actuelle datant de 2003 est cassée. Les réparations sont estimées à 800€. Le Maire propose de racheter une nouvelle tondeuse.
- Achat d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la Mairie. La commune a fait appel à l'acheteur public de la CCCR qui a négocié un tarif de 734€ HT auprès de la société MISTRAL pour un ordinateur DELL core 15 avec installation des logiciels et 8Go de mémoire.

**3. DBM : OUVERTURE DE CREDITS AU COMPTE 66** « charges financières » pour le paiement des escomptes sur les ventes de bois.

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 30 MAI 2014

**Point 3 : DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS**

VU l'absence de crédits au chapitre 66 du budget « Commune » charges financières

CONSIDERANT que suite aux ventes de bois spécifiques de l'ONF les acheteurs bénéficient d'un escompte de 1% pour le paiement comptant sous 20 jours

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

➤ **ACCEPTE** d'exécuter la décision modificative de crédits proposée par le Maire.

### Virement de crédits

Du chapitre 11 Article 60632 (Fourniture de petit équipement )	vers le chapitre 66 article 665 (escomptes accordés)	Montant 200,00 €
--	--	---------------------

## **4. ENFOUISSEMENT DES RESEAUX AERIENS DE NUMERICABLE**

Le Maire précise que malgré le faible nombre d'abonnés à Numéricable dans la rue de l'Ecole, les travaux d'enfouissement des réseaux sont nécessaires, car s'ils ne se font pas, il sera impossible de démanteler le reste des réseaux aériens de la rue de l'Ecole. Il rappelle que l'enfouissement des réseaux de télécommunication avait coûté 13 400 € HT à la commune. La commune n'obtiendra aucune subvention pour ces travaux car les installations appartiennent aux concessionnaires de réseaux. (ORANGE, NUMERICABLE).

De nouveaux travaux pour la mise en place de la fibre sont prévus pour 2016. Ils devraient être soutenus par le Conseil Général.

## **Point 4 : ENFOUISSEMENT DU RESEAU NUMERICABLE**

VU le chiffrage de NUMERICABLE pour la mise en souterrain du réseau vidéo- rue de l'Ecole à Rosenwiller, d'un montant de 14 300 € HT comprenant :

- Travaux de câblage
- Fourniture et pose de matériel actif : amplificateurs
- Fourniture et pose de matériel passif : dérivateurs, répartiteurs
- Fourniture et pose de câbles
- Main d'oeuvre

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

**11 VOIX POUR**

**1 ABSTENTION**

➤ **AUTORISE** le Maire à signer le devis de NUMERICABLE et toutes les pièces se rapportant à l'enfouissement des réseaux de la rue de l'Ecole

## **5. INSTALLATION D'UNE CUISINE DANS LE LOCAL ASSOCIATIF**

Le Maire présente deux devis. Le premier établi par la société ANDRES, spécialiste de l'installation de cuisines professionnelles pour un montant de 18 700,75 HT et l'autre de la société COCEF, cuisiniste traditionnel pour un montant de 7 443,26 HT.

Au vu de l'utilisation du local, la commune n'a pas les mêmes normes à respecter qu'un périscolaire. Il s'agit uniquement d'un local pour réchauffer les repas, mis à disposition des associations (cantine scolaire, théâtre, Art et D...) La cuisine sera équipée d'un four, d'un réfrigérateur, d'un lave-vaisselle, d'une table de cuisson + hotte, d'un micro-ondes, de deux éviers (pour séparer la partie propre du sale), d'une crédence et de meubles de rangement avec plans de travail.

Le Maire explique que la décision est à prendre rapidement, car le local doit être opérationnel pour la rentrée 2014.

### **Point 5 : CREATION D'UNE CUISINE DANS UN LOCAL ASSOCIATIF ET MISE EN CONFORMITE**

VU le souhait de la commune de soutenir les associations locales en leur offrant la possibilité de réchauffer et de préparer des repas simples sur place et d'offrir des collations dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales

VU la consultation de différentes entreprises

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

10 VOIX POUR

1 VOIX CONTRE

1 ABSTENTION

le Conseil municipal,

➤ DECIDE de confier la réalisation d'une cuisine dans le local associatif à l'entreprise COCEF pour un montant de 7443,26 € HT

Dans le cadre de l'aménagement du local, un premier devis a été établi par l'entreprise SYDA pour la mise en place d'un nouveau revêtement de sol (d'autres devis vont être demandés). Il convient également et faire établir des devis de de mise en conformité électrique.

## **6. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR L'AMENAGEMENT DU LOCAL ASSOCIATIF**

### **Point 6 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR LA CREATION D'UNE CUISINE DANS UN LOCAL ASSOCIATIF ET MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE**

VU le souhait de la commune de soutenir les associations locales en leur offrant la possibilité de réchauffer et de préparer des repas simples sur place et d'offrir des collations dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales

VU les devis estimatifs de :

- L'entreprise COCEF-CUISINE pour un montant 7 443,26 € HT
- L'entreprise de revêtements de sols SYDA pour un montant de 2 841€ HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE le Conseil Général pour le subventionnement des travaux d'aménagement et de mise en conformité du local associatif
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir

## **7. SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE A LA VOIRIE ET A L'AMENAGEMENT**

### **Point 7 : CONVENTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE A LA VOIRIE ET A L'AMENAGEMENT (ATVA)**

VU le projet de convention pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA) proposé par le Conseil Général du Bas-Rhin suite à la suppression de l'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT)

CONSIDERANT que cet accompagnement technique comporte deux volets, d'une part le conseil gratuit, et d'autre part les missions facturées qui relèvent du champ concurrentiel.

Dans ce contexte pour bénéficier du conseil gratuit, le Conseil Général propose de conclure une convention sur la base du projet présenté. Ce document liant les deux parties précise les conditions, les modalités ainsi que le périmètre de délivrance du conseil gratuit en matière de voirie.

Entendu les explications du Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'accepter la convention pour l'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA) proposé par le Conseil Général
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe

## **8. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR L'ACHAT DE MAINS COURANTES POUR L'ECOLE**

Sébastien WISSER a rencontré trois entreprises pour la mise en place de mains courantes à l'école.

L'entreprise GARGOWITSCH de Rosheim pour un montant de 3 200 € HT

L'entreprise REBMEISTER de Gresswiller pour un montant de 1 860 € HT

L'entreprise DOUNIAU d'Obernai pour un montant de 954 € HT

Monsieur le Maire a signé le devis de Monsieur DOUNIAU en lui demandant une intervention rapide pour le mois de septembre.

### **Point 8 : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL POUR L'ACHAT DE MAINS COURANTES A L'ECOLE**

VU la demande de la commission scolaire d'installer des mains courantes adaptées pour les enfants de l'école

VU la nécessité de répondre à la demande d'un point de vue sécurité

VU le devis estimatif de Monsieur GARGOWITSCH pour un montant de 3 200€ HT

Entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- SOLLICITE le Conseil Général pour le subventionnement de l'achat de mains courantes pour l'école
- AUTORISE le Maire à signer tous les documents à intervenir

Sébastien WISSER a également demandé un devis pour le remplacement des anti-pince doigts des 4 portes de l'école. Il en faut 2 par portes. Le coût total de la fourniture des anti pince-doigts revient à environ 360 €. Ils seront installés en régie.

## **9. MOTION DE SOUTIEN A L'AMF**

Le Maire informe les conseillers que les dotations de l'Etat ont baissé d'environ 5000 € cette année.

### **Point 9 : MOTION DE SOUTIEN A L'AMF**

*pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat*

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné



sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de ROSENWILLER rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de ROSENWILLER estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de ROSENWILLER soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

## 10. DIVERS

### • *Urbanisme :*

#### DECLARATIONS PREALABLES

DP 067 410 14 R0013 FIFRE Grégory	Ravalement de façades	ACCORDE
DP 067 410 14 R0014 BLANSCHÉ Alain	Ravalement de façades	En cours
DP 067 410 14 R0015 LECORNU Annie	Ravalement de façades	En cours
DP 067 410 14 R0016 MEYER Albert	Ravalement de façades	En cours

Monique HEINRICH s'interroge sur la possibilité d'obtenir une subvention pour un ravalement de façades. Le Maire va se renseigner sur les modalités d'attribution.

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

PC 067 410 11 R0008 M02 HENNION Bruno (permis modificatif)	modification de façades, mise en place de fenêtres de toit, et construction d'une terrasse	En cours
---	--	----------

### • *Divers :*

✓ Sébastien WISSER informe que les 2 jobs d'été ont participé à :

- La mise en place des pavés derrière l'église
- Le remplacement des filets au City stade
- Le marquage au sol
- La mise en peinture des lampadaires route de Grendbruch, rue du Wisch et au lotissement Badstub
- Le décollage du papier peint dans le local associatif

Du macadam froid a été mis en place pour reboucher les trous route de Gresswiller, il semble cependant que les caractéristiques ne soient pas conforme à l'attendu. A suivre

✓ Laurent DUFFNER signale que rue de Molsheim une grosse pierre avec un point réfléchissant est tombée du mur du « bi-centenaire ».

✗ Dominique BARABINOT signale que le phare de l'église éblouit les yeux quand on descend la rue de Molsheim. Il faudrait peut être voir si un autre réglage est possible.

✓ Fernande HUCK signale la présence de beaucoup de mouches à la salle associative. La commune va mettre en place des patchs insecticides.

### • *Prochaines dates :*

- 16 août : passage du jury fleurissement
- 19 septembre : prochain conseil municipal à 20h
- 5 octobre : inauguration de la valorisation du cimetière israélite de Rosenwiller et de l'aménagement de l'entrée ouest de la commune

Fin de la séance : 22h15

## Compte rendu de réunion du Conseil d'école du 1er juillet 2014 de 17h00 à 17h50

### Présents :

- L'équipe enseignante : Mme Hatt, Mme Labarussias, Mme Edenhoffer, Mme Huck Annick .
- Les représentants des parents d'élèves : Mme Kientzi, Mme Meyer est excusée, Mme Meynier, Mme Wisser, et Mme Sorgius à partir de 17h15
- Représentants de la mairie : M Wantz, Mme Fischer-Steger et Mme Huck , Mr Simon à partir de 17h30

### Point 1 : les séances de piscine à la rentrée 2014

Le tarif des entrées par séance augmente considérablement et passe à 180 € (soit 3€60 par enfant par séance) pour les communes hors de la Communauté des Communes de Molsheim Mutzig. Le conseil vote malgré tout de reconduire ces séances pour septembre 2014. **Tous les élèves de l'école iront donc à la piscine le mardi matin à partir du 08 septembre.** Les horaires habituels seront donc décalés, la pause de midi s'étendra de 12h15 à 14h le mardi uniquement.

### Point 2 : Bilan de l'année 2013-2014

- Les évaluations en Allemand des 4 élèves de CM2: sur 5 items le bilan est de 74,7%. 3 élèves continuent l'Allemand en 6<sup>ème</sup> dont 2 en section bilingue.
- Les sorties effectuées au cinéma, par l'USEP ont été appréciées par les élèves, elles permettent de rythmer l'enseignement tout au long de l'année.
- Deux sorties avec l'ONF ont eu lieu: la première a permis de découvrir les différentes espèces d'arbres et la seconde a été consacrée à la découverte du monde invisible de la forêt et des différents paliers de végétation.
- Le 03 juillet les élèves de maternelles iront aux Naiades et les élèves du cycle 2 et 3 à Grendelbruch.
- Les activités judo se sont terminées ce jour et tous les enfants se sont vus décerner un diplôme.

### Point 3 : Bilan financier

Après règlement des factures encore à débiter, il restera environ 200 à 300 € sur le compte de la coopérative scolaire.

La cotisation scolaire est maintenue à 20 € par enfant. Elle sera demandée immédiatement à la rentrée afin de mieux répartir les dépenses sur l'année.

### Point 4 : la rentrée 2014

- La prévision des effectifs est de 47 élèves soit en dessous du seuil des 48 exigés pour 3 classes.

Maternelles: Petite Section : 6; moyenne section: 5; Grande section: 8: soit 19 élèves

Cycle 1: CP: 5; CE: 10: soit un total de 15 élèves

Cycle 2: CE2: 3; CM1: 5; CM2: 5: soit un total de 13 élèves

**Il serait vraiment souhaitable qu'on puisse attirer des élèves supplémentaires à l'école de Rosenwiller, chaque parent est sollicité pour faire passer le message autour de lui, sachant que le problème récurrent de manque de mode de garde semble résolu (de nouvelles nourrices sont disponibles et le projet de cantine scolaire voit le jour)**

- La rentrée aura lieu le **mardi 2** septembre à 8h05

Les horaires de classe seront:

	matin	après-midi	APC ou ATP
lundi	8h15- 11h45	13h30-15h15	15h15-16h15
mardi	8h15- 11h45	13h30-15h15	15h15-16h15
mercredi	<b>8h45-</b> 11h45		
jeudi	8h15- 11h45	13h30-15h15	15h15-16h15
vendredi	8h15- 11h45	13h30-15h15	

- A ce jour, les inscriptions aux NAP sont closes et on décompte environ 25 élèves/jour inscrits soit au-delà des prévisions initiales.
- Les fournitures scolaires seront distribuées le **28 août** à 10h, avis aux parents volontaires pour venir les répartir à l'école.

### **Point 5 : Une nouvelle cantine scolaire à Rosenwiller**

M le maire a annoncé la mise en place d'une cantine scolaire à partir de la rentrée. Les travaux auront lieu cet été pour aménager la petite salle communale sur la place de l'Eglise.

A ce jour, seulement 5 enfants sont inscrits mais on espère en attirer d'autres pour assurer la pérennité du projet. **Toutes les inscriptions même partielles sont les bienvenues.**

Une association sera créée pour gérer la cantine et recruter une personne. Les horaires d'accueil sont : la pause de midi et après les NAP jusqu'à 18h.

Fin du conseil vers 17h50

M. Simon offre un verre à tous les participants à l'occasion de son départ vers une autre région.

*Merci à tous*

## Bilan annuel 2013 Forêt communale de ROSENWILLER

Superficie : **75,03 ha**

### I. RECOLTE DES BOIS selon l'Etat Prévisionnel des Coupes

**A) Bois exploités et vendus durant l'exercice :**

		RECOLTE			Commercialisation (m3)
		Prévisions	Réalisations	% réalisé	
Bois façonnés	Bois d'oeuvre et BIL (m3)	105	115		117
	Stères (st)	0	215		
Bois non façonnés		196	205		205
<b>total m3</b>		<b>301</b>	<b>460</b>	<b>153%</b>	<b>322</b>

Total en m3/ha **6,13**

**B) Recettes et dépenses d'exploitation :**

Recettes brutes (€ hors TVA)	Prévisions	Réalisations	% réalisé	
Bois façonnés	11 750	7 676		prix de vente moyen (€/m3)
Bois non façonnés (vendus sur pied / fonds de coupes)	0	9 600		
<b>Total recettes*</b>	<b>11 750</b>	<b>17 276</b>	<b>147%</b>	<b>53,65</b>
Dépenses d'exploitation (€ hors TVA)				
Abattage et façonnage en régie communale	0			coût unitaire (€/m3 façonné)
Abattage et façonnage à l'entreprise	1 580	3 325		
Débardage et câblage	740	1 455		
Honoraires sur maîtrise d'oeuvre	600	800		
Divers gestion de la main d'oeuvre (exploitation)**	0	0		
Autres dépenses	0			
<b>Total dépenses</b>	<b>2 920</b>	<b>5 579</b>	<b>191%</b>	<b>21,01</b>
<b>Solde d'exploitation</b>	<b>8 830</b>	<b>11 697</b>		

\* les escomptes éventuellement consentis pour paiement comptant ont été déduits des recettes de bois façonnés

\*\* correspond au total gestion main d'oeuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne EXP)

## II. TRAVAUX PATRIMONIAUX

(total investissement et fonctionnement)

(€ hors TVA)	prévisions	réalisations	% réalisé
Périmètre / parcellaire et divers		0	
Sylviculture		6 393	
Infrastructures		0	
Cynégétique - milieux remarquables		0	
Accueil du public			
Honoraires sur maîtrise d'oeuvre des travaux		1 000	
Divers gestion de la main d'oeuvre (travaux)*		0	
<b>Total général travaux (€)</b>	<b>0</b>	<b>7 393</b>	<b>0%</b>
<b>Total par hectare</b>		<b>99</b>	

\* correspond au total gestion main d'oeuvre + cotisation CAAA + équipements de protection (cf. bilan final colonne Non EXP)

## III. BILAN FINAL

RECETTES		DEPENSES			
		EXP**	Non EXP	Total	
Recettes bois	17 276	Travaux	4 779	6 393	11 172
Location chasse*/pêche	1 190	Honoraires ONF	800	1 000	1 800
Subventions		Gestion main d'oeuvre			0
Menus produits		Cotisation CAAA			0
Concessions	23	Equipements de protection			0
Divers		Frais de garderie (HT)			1 594
		Divers			
<b>Total général</b>	<b>18 489</b>	<b>Total général</b>	<b>14 566</b>		
<b>Total par hectare</b>		<b>246</b>	<b>Total par hectare</b>		<b>194</b>

\* sur surfaces bénéficiant de l'application du régime forestier

\*\* déduits des recettes dans le calcul des frais de garderie

<b>SOLDE</b>	<b>3 922 € soit</b>	<b>52 €/ha</b>
--------------	---------------------	----------------

# HISTORIQUE

## Forêt communale de ROSENWILLER

Superficie : 75,03 ha

### BILANS FINANCIERS

<i>Historique (€ courants)</i>						
Années	Recettes	Dépenses	Solde final global	Recettes par ha	Dépenses par ha	Revenu net par ha
2003	6 427	2 171	4 256	86	29	57
2004	5 099	2 693	2 406	68	36	32
2005	2 532	1 106	1 426	34	15	19
2006	29 521	8 842	20 679	393	118	276
2007	32 456	11 303	21 152	433	151	282
2008	32 349	13 446	18 902	431	179	252
2009	22 821	8 135	14 686	304	108	196
2010	20 347	6 853	13 493	271	91	180
2011	12 968	5 769	7 199	173	77	96
2012	18 615	5 031	13 583	248	67	181
2013	18 489	14 566	3 922	246	194	52

Historique (€ courants)

